



CONSULTATION PUBLIQUE

OCPM.QC.CA

Consultation publique

Projets de règlements P-16-082 et P-04-047-178

Règlements autorisant la construction d'un complexe immobilier sur l'emplacement délimité par le boulevard René-Lévesque, l'avenue Atwater et les rues Tupper et du Sussex dans l'arrondissement de Ville-Marie

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 19 décembre 2016, le projet de règlement P-16-082 intitulé « Règlement autorisant la construction d'un complexe immobilier sur l'emplacement délimité par le boulevard René-Lévesque, l'avenue Atwater et les rues Tupper et du Sussex » ainsi que le projet de règlement P-04-047-178 « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ces projets de règlements et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal

Le projet de règlement P-16-082 prévoit des dérogations au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282), notamment en ce qui a trait aux usages, hauteur, implantation, volumétrie, aux conditions de conservation d'un bâtiment, aux conditions de délivrance de permis ainsi qu'à l'architecture, au design et à l'aménagement. Ce règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Modifications au Plan d'urbanisme

Le projet de règlement P-04-047-178 prévoit des modifications à l'affectation du sol, aux limites de hauteur et à la carte intitulée « Les parcs et les espaces verts ».

DÉROULEMENT

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles le projet sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur le projet et ses conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance des projets de règlements et de la documentation relative aux projets sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : www.ocpm.qc.ca

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à une première assemblée d'information générale dans le cadre de la consultation publique :

Mardi 21 février 2017
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe 14^e étage
Métro Peel
19 h

La deuxième partie de la consultation, consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur les projets, débutera le lundi 20 mars 2017 à 19 h, au même endroit.

La date limite pour inscrire une intervention verbale ou un dépôt de mémoire est le 16 mars 2017.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510.

Montréal, le 6 février 2017

Le greffier de la Ville de Montréal
M^e Yves Saindon